BULLETIN MUNICIPAL

CHAULNES

AVEC VOUS

JANVIER 2016 • N°: 67







Rassemblement citoyen du 22 novembre 2015

ALLONS ENFANTS DE LA PATRIE
LE JOUR DE GLOIRE EST ARRIVÉ !
CONTRE NOUS DE LA TYRANNIE
L'ÉTENDARD SANGLANT EST LEVÉ
ENTENDEZ-VOUS DANS NOS CAMPAGNES
MUGIR CES FÉROCES SOLDATS ?
ILS VIENNENT JUSQUE DANS VOS BRAS,
ÉGORGER VOS FILS, VOS COMPAGNES !

AUX ARMES CITOYENS
FORMEZ VOS BATAILLONS
MARCHONS, MARCHONS
QU'UN SANG IMPUR
ABREUVE NOS SILLONS

QUE VEUT CETTE HORDE D'ESCLAVES
DE TRAÎTRES, DE ROIS CONJURÉS ?
POUR QUI CES IGNOBLES ENTRAVES
CES FERS DÈS LONGTEMPS PRÉPARÉS ?
FRANÇAIS, POUR NOUS,
AH! QUEL OUTRAGE
QUELS TRANSPORTS IL DOIT EXCITER ?
C'EST NOUS QU'ON OSE MÉDITER
DE RENDRE À L'ANTIQUE ESCLAVAGE !
QUOI CES COHORTES ÉTRANGÈRES !
FERAIENT LA LOI DANS NOS FOYERS !
QUOI! CES PHALANGES MERCENAIRES
TERRASSERAIENT NOS FILS GUERRIERS !
GRAND DIEU! PAR DES MAINS ENCHAÎNÉES
NOS FRONTS SOUS LE JOUG SE PLOIERAIENT
DE VILS DESPOTES DEVIENDRAIENT
LES MAÎTRES DES DESTINÉES.

TREMBLEZ, TYRANS ET VOUS PERFIDES
L'OPPROBRE DE TOUS LES PARTIS
TREMBLEZ ! VOS PROJETS PARRICIDES
VONT ENFIN RECEVOIR LEURS PRIX !
TOUT EST SOLDAT POUR VOUS COMBATTRE
S'ILS TOMBENT, NOS JEUNES HÉROS
LA FRANCE EN PRODUIT DE NOUVEAUX,
CONTRE VOUS TOUT PRÊTS À SE BATTRE.

FRANÇAIS, EN GUERRIERS MAGNANIMES
PORTEZ OU RETENEZ VOS COUPS !
ÉPARGNEZ CES TRISTES VICTIMES
À REGRET S'ARMANT CONTRE NOUS
MAIS CES DESPOTES SANGUINAIRES
MAIS CES COMPLICES DE BOUILLÉ
TOUS CES TIGRES QUI, SANS PITIÉ
DÉCHIRENT LE SEIN DE LEUR MÈRE !

NOUS ENTRERONS DANS LA CARRIÈRE
QUAND NOS AÎNÉS N'Y SERONT PLUS
NOUS Y TROUVERONS LEUR POUSSIÈRE
ET LA TRACE DE LEURS VERTUS
BIEN MOINS JALOUX DE LEUR SURVIVRE
QUE DE PARTAGER LEUR CERCUEIL
NOUS AURONS LE SUBLIME ORGUEIL
DE LES VENGER OU DE LES SUIVRE!

AMOUR SACRÉ DE LA PATRIE
CONDUIS, SOUTIENS NOS BRAS VENGEURS
LIBERTÉ, LIBERTÉ CHÉRIE
COMBATS AVEC TES DÉFENSEURS !
SOUS NOS DRAPEAUX, QUE LA VICTOIRE
ACCOURE À TES MÂLES ACCENTS
QUE TES ENNEMIS EXPIRANTS
VOIENT TON TRIOMPHE ET NOTRE GLOIRE !

Le Mot du Maire

Le mot du maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Permettez – moi, en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, de vous présenter mes meilleurs vœux ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers. La page de 2015 s'est refermée, mais sûrement pas son lot de folies, d'horreurs et d'incompréhensions. Année à jamais gravée dans nos mémoires, année à ne jamais oublier pour tenter d'éviter de nouveaux drames, sur notre sol ou ailleurs.

Quoi qu'il arrive, nous devons continuer à résister, à vivre et rester debout. Montrer chaque jour que la République et la démocratie sont les plus fortes, face à la haine et au fanatisme.

Se rappeler chaque jour que la France est le pays d'origine des Droits de l'Homme et du Citoyen, et que c'est bien de notre nation que se sont répandues à l'humanité toute entière les grandes notions de tolérance, de respect et de droit d'opinion, d'expression, de religion, que certains veulent mettre à mal aujourd'hui. Soyons sûrs de nos convictions et de notre force à défendre, l'égalité, la fraternité, la solidarité afin de préserver ce bien qui nous est si cher : la liberté. Seul moyen pour bien vivre ensemble…

Thierry LINEATTE

Maire de Chaulnes

« Je vous souhaite de respecter les différences des autres parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »

Jacques Brel

Mairie de Chaulnes : 7 rue des Lieutenants Terpraut et Grenier – 80320 CHAULNES ☎ 03.22.83.80.80
mairie.chaulnes@wanadoo.fr – www.mairiechaulnes.fr - Conception et réalisation : Mairie de Chaulnes
Prix : Gratuit – Dépôt légal : à parution

Les permanences

Les Permanences en Mairie

❖ **Assistantes sociales de la sécurité sociale (sur RDV)**
- le lundi matin

Pour prendre rendez – vous contactez Mme MERMER lors de sa permanence téléphonique le mardi après-midi (13h30 à 16h30) au 03.60.60.50.60

❖ **Mission Locale**
- Mardi et jeudi (sur RDV auprès de la Mission Locale de Ham)

❖ **F.N.A.T.H : association des accidentés de la vie (M. Lemaire - ☎ 03.22.85.52.07)**
- 1er et 3ème jeudi de 9 h à 10 h à Chaulnes

❖ **A.C.P.G./C.A.T.M** : *si besoin*
- contacter M. Lampernesse : 26, rue Odon Dumont – 80 320 CHAULNES
☎ 06.14.82.22.58

→ La Croix rouge - Banque alimentaire tiendra désormais sa permanence au local Croix – Rouge (36 avenue Roger Salengro, à côté de Carrefour) : mardi de 16 h 30 à 17 h 30 (tous les 15 jours)

Maire

M. Thierry LINEATTE
- Sur rendez - vous

Adjoints

M. Benoît GANCE
- sur rendez-vous

Mme Nadège LATAPIE COPE
- Mercredi de 18 h 00 à 19 h 00

M.Arnaud NOBLECOURT
- Jeudi de 18 h 00 à 19 h 00

Mme Anne LEBRUN
- Mercredi de 17 h 00 à 18 h 00

→ Les Conseillers Départementaux tiendront une permanence en Mairie une fois par trimestre : contacter la Mairie pour connaître la date et l'heure : 03.22.83.80.80.

Les permanences du Centre Médico – Social

7, rue du Temple 80320 CHAULNES ☎ 03.60.03.47.70

Secrétaire : **Mme De Matos**
Secrétariat ouvert au public : le 2ème et 4ème lundi, les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Assistante sociale : **Mme Masset**
- permanence sans rendez – vous le mardi de 9h à 11h30
- entretiens sur rendez – vous et visite à domicile du lundi au vendredi

Infirmier – puériculteur : **M. Tripet**
- permanence sans rendez – vous le vendredi de 14h à 15h30
- rendez – vous possible et visite à domicile du lundi au vendredi

Consultation de nourrissons sur rendez – vous avec médecin de PMI :
- 1er mardi de 13h45 à 16h30
- 4ème lundi de 9h à 11h30

Sage – femme de PMI : **Mme Desmarest**
- le jeudi sur rendez – vous

Conseillère en Economie Sociale et Familiale : **Mme Guillaume**

POUR CONNAITRE LA PHARMACIE DE GARDE, COMPOSER LE 3237
(accessible 24h/24h)
Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde



Etat - Civil

Etat - Civil

Ont ouvert les yeux :

28 novembre 2015 : Adam GUILBAUD
4 décembre 2015 : Maëlan LEBRUN
20 décembre 2015 : Salas ZEGGANE
26 décembre 2015 : Julian DECORNIQUET
31 décembre 2015 : Ambre VANPUYWELDE

Nous ont quittés :

19 octobre 2015 : Lucien BRUYER
26 décembre 2015 : Philippe SANZ
18 janvier 2016 : Bernard SANZ

N'apparaissent dans ce bulletin que les actes déclarés en Mairie. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute omission, indépendante de notre volonté.

Séances du Conseil Municipal

COMPTE - RENDU
Séance du Conseil Municipal
du 30 novembre 2015

Présents : MM. Linéatte, Mme Latapie-Copé, M. Gance, Mme Lebrun, M. Noblécourt, Mme Masson, MM. Lecot, Capelle, Lanvin, Boitel, Mme Not, M. Cheval, Mme Diéval, M. Merlin, Mme Legrand Marie-Josée.

Excusés : Mme Legrand Valérie avec pouvoir à Mme Legrand Marie-Josée
M Brunoy avec pouvoir à Mme Diéval
Mme Simon avec pouvoir à Mme Not
Mme Aberbour

Monsieur le Maire invite l'assemblée à observer une minute de silence en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015.

I. Rapport Commission Voirie - Bâtiment

1. *Ad'Ap*

Monsieur le Maire rappelle que la mise en accessibilité est une nécessité rendue obligatoire au 1er janvier 2015. Pour pallier à la non – réalisation de mise en conformité, le ministère a mis en place la procédure d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap). Il s'agit d'une procédure complémentaire qui autorise l'échelonnement des travaux sur 3 ans, 2 périodes d'au maximum 3 ans et sur un patrimoine important, 3 périodes de 3 ans chacune.
Les ERP concernés par l'Ad'Ap sont : la mairie, l'église, le CSC, la salle Saint – Didier, les tribunes et anciens vestiaires du foot, le local tir à l'arc et jeu de paume et la crèche.

Cet agenda sera confié à un bureau d'études dont la mission se décomposera en :
- Phase 1 : diagnostic d'accessibilité
- Phase 2 : rédaction de l'Ad'Ap
- Missions complémentaires comme le suivi des travaux et l'attestation finale.

Le bureau retenu est SOCOTEC pour un montant de 1 750 € HT.
Adopté à l'unanimité

2. *Aménagement rue du Tour de Ville*

Les entreprises Colas et Delaporte ont remis leurs propositions ce qui a permis de quantifier nos besoins exacts : bordurage, trottoirs en grave pour anticiper l'effacement des réseaux, alternance du stationnement et d'espaces verts. Il reste à métrer les surfaces.

Un détail quantitatif estimatif sera envoyé aux entreprises Colas, Delaporte et Stag. De plus, cette rue sera en sens unique après la station de lavage.
M. Lanvin : Le 1er janvier 2017 verra la fusion des communautés de communes et cette voie sera peut – être intégrée à la voirie intercommunale aussi ne serait – il pas opportun d'attendre ?
M. Cheval : Les communes perçoivent le Tadem pour les réfections de voirie.
M. Linéatte : attendre l'uniformisation des compétences des communautés de communes risque de prendre du temps. Or la rue du Tour de Ville pose réellement des problèmes de sécurité pour les usagers.

3. ***Rue de Pertain / eaux pluviales***

Afin d'éviter l'afflux d'eau pluviales au carrefour du Général Leclerc, il est proposé la réalisation d'aménagements visant à détourner les eaux en provenance du haut de la rue de Pertain. Cette opération peut être subventionnée par la communauté de communes.

Monsieur le Maire propose la création d'un avaloir eaux pluviales en face de celui qui existe à l'angle des rues Jean-Pierre Ferrié et Pertain, et de canaliser les eaux recueillies par tuyau jusqu' à l'avaloir. Celui – ci étant déjà bouchonné, l'eau, par surverse, partira jusqu'à l'exutoire situé Ruelle Mansart.

4. ***Travaux église***

Des travaux urgents de mise en sécurité seront réalisés à compter du 14 décembre 2015 par l'entreprise Bosco, mieux disante, pour stopper les chutes de plâtre à l'intérieur de l'église.
M. Cheval suggère que les chéneaux de l'église soient régulièrement nettoyés afin d'éviter des infiltrations cause de ces désordres.

5. ***Stade municipal***

Suite à des fuites de la toiture, un expert a été mandaté par notre assureur. Son rapport stipule que la toiture doit être entièrement reprise. Ces travaux seront pris en charge par l'assurance du couvreur dans le cadre de la garantie décennale. Astelle Architecture sera convoquée pour justifier les manquements à sa mission de maîtrise d'œuvre.
De plus, un adoucisseur doit être installé pour éviter l'entartrement continuel du chauffe – eau (4 000€ TTC).

6. ***Eclairage public***

Nous sommes toujours en attente de l'estimation de SOPELEC pour changer les armoires obsolètes. Des horloges astronomiques seront intégrées à certaines armoires permettant de varier l'intensité lumineuse. Les puissances actuelles doivent aussi être revues à la baisse.

II. Exonération de la TEOM pour l'entreprise Greentech Print

L'entreprise Greentech Print souhaite obtenir l'exonération de la TEOM pour 2015 et 2016. En effet son activité n'implique pas l'utilisation du service d'enlèvement des ordures ménagères. Les dossiers doivent parvenir avant juin de l'année N-1. Leur demande ne pourra être prise en compte qu'à partir de 2017.

III. Convention de mise à disposition des services de l'Etat DDTM

L'instruction des demandes des permis de construire ainsi que des déclarations préalables créant de la surface plancher est faite par la DDTM.
Il convient de signer la convention de mise à disposition de la DDTM pour prolonger ce principe jusqu'en octobre 2016.
Compte – tenu de la fusion des communautés de communes, il sera demandé à titre exceptionnel de proroger ce délai au 31/12/2016.
Adopté à l'unanimité

IV. Avenant 1 au contrat de DSP

Suite aux extensions de réseaux (rue Cavale, Jean Catelas, Jean Jaurès, rue de Nesle, du Tour de Ville et lotissement du Tour de Ville) et de la mise en service de 3 postes de refoulement supplémentaires, il convenait d'établir un avenant au contrat de DSP.
Après négociation, la SAUR nous propose de passer le montant de la redevance assainissement à 0,8614 € HT le m^3 et de fixer le montant de l'abonnement à 32,33 € HT.
M. Merlin constate, après avoir « épluché » cet avenant :

- qu'il y a bien eu baisse de la redevance après négociation mais aussi baisse des prestations : contrôles ITV de 2 à 2,5 à 1, fonds de garantie de 17 000 e à 10 000 €, -3,2 % de charges diverses.
Lors de l'attribution du marché, la SAUR proposait une redevance à 0,85 € HT / m^3 puis après négociation à 0,73 € HT/m^3. C'est-à-dire qu'en 3 ans, la SAUR a regagné le montant de sa proposition initiale.
M. Cheval ajoute que le fait d'ajouter des réseaux implique plus d'abonnés qui créent plus de volume donc plus de redevance.
Il n'y a donc pas lieu d'augmenter la redevance dans ces proportions. Il faut aussi que la SAUR intègre qu'en 2017 la compétence assainissement collectif sera assumée par les 2 communautés de communes réunies. Si l'intérêt de la commune de Chaulnes est un passage en régie, Madame la Préfète peut prononcer la rupture du contrat de DSP.
Le conseil municipal, unanime, refuse en l'état, la signature de cet avenant.

V. Budget assainissement : DM3 – fixation de la durée d'amortissement des biens

Monsieur le Maire rend compte des décisions modificatives prises au sein du budget assainissement.

DM 1 : changement d'imputation des comptes de tiers (versement subvention AEAP – reversement de la commune aux particuliers).
DM 2 : augmentation de la subvention de l'AEAP au compte de tiers.
DM 3 : traduction budgétaire de la conversion de l'avance consentie par l'AEAP pour les travaux d'extension des réseaux EU en subvention (l'objectif fixé à 49 raccordements ayant été atteint).
AEAP : Agence de l'Eau Artois Picardie
Adopté à l'unanimité

Fixation de la durée d'amortissement des biens entrant dans l'actif.
Monsieur le Maire propose d'établir ces durées comme suit :

- Construction : 30 ans
- Réseaux : 60 ans
- Agencements et aménagements de terrains : 20 ans
- Petit matériel : 5 ans

Adopté à l'unanimité

VI. Créations de postes

Monsieur le Maire propose la création de postes suite à des avancements de grade concernant trois personnels en place :
1 poste d'adjoint territorial d'animation 1ère classe
1 poste d'adjoint technique de 1ère classe
1 poste d'adjoint principal de 2ème classe
Adopté à l'unanimité

VII. Dénomination de la rue de lotissement rue de Lihons

Monsieur le Maire invite l'assemblée à réfléchir sur la dénomination de cette future voie et propose « rue de Picardie ».

VIII. Point sur la Poste

Madame la Conseillère de la Poste, lors d'une réunion en date du 20 mai, nous a remis un rapport visant à « optimiser » le fonctionnement du bureau de poste. Ce rapport s'appuyait sur des statistiques réalisées pour évaluer la fréquentation du bureau, les tranches horaires d'affluence.
Ces études se sont traduites au 1er septembre par :

- la fermeture du bureau le jeudi ;
- la réduction du personnel à un agent ;
- la diminution des horaires d'ouverture.

M. Cheval précise que le portage des colis est limité aux matinées.
Dans ce contexte, Monsieur le Maire propose à l'assemblée la rédaction d'une motion visant à alerter les représentants de l'Etat, nos politiques et la Presse.
Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire intervient sur un dernier point : le souhait du propriétaire de la parcelle ZN43 située rue du lotissement du Tour de Ville, d'acquérir une bande de terre à l'arrière de sa parcelle (4m X 25m) à l'euro symbolique.

Refusé à l'unanimité

Monsieur le Maire donne la parole à M. Cheval pour faire le point sur le projet de fusion des 2 communautés de communes :

J'ai été reçu par Madame la Préfète pour lui soumettre notre projet de fusion qui ne correspondait pas au plan prévu par l'Etat. Après argumentation, Madame la Préfète a accepté notre projet qui a été acté par la CDCI, la Préfète prendra soit un arrêté motivé le 31 mars qui intégrera les propositions de la CDCI, ou soit il sera passé outre.

La Préfète interrogera les communes sur la définition des périmètres de la communauté de communes. Le 30 juin le périmètre sera arrêté sur décision préfectorale.

- Notification du projet d'arrêté à la CDCI.
- Délibérations des communes concernées.
- Avis des EPCI.
- Arrêté de fusion.

Parallèlement, des rencontres, visant à définir les stratégies, ont été menées avec M. Sueur et il a été décidé de programmer des rencontres thématiques par commissions. Un expert en finances et un juriste seront missionnés pour travailler sur les marges de manœuvre financières des 2 communautés de communes et sur les différents aspects du fonctionnement en termes de personnel, de compétences et de situation dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Pour satisfaire aux formes exigées par la Préfète, il va falloir harmoniser certaines compétences comme la compétence économique, petite enfance, ordures ménagères. De même, le mode de gestion (privé ou public) sera défini pour satisfaire l'intérêt des collectivités. La CCHP a un avantage certain en se posant comme épicentre de la nouvelle région. La fusion sera effective au 1er janvier 2017.

M. Cheval poursuit sur un autre registre, celui des conseillers communautaires : en effet, suite aux élections qui se tiendront à Puzeaux, entrent en application les nouveaux textes modifiés en matière de représentativité communale.

Pour éviter aux communes de redélibérer pour élire leurs délégués, il a été convenu avec les services préfectoraux que la règle du droit commun s'appliquerait.

Par contre, ce texte ayant une valeur transitoire jusqu'à la fusion des communautés de communes, c'est-à-dire au 1er janvier 2017, il conviendra de désigner les nouveaux délégués qui seront au nombre de 5 pour Chaulnes.

IX. Point divers

Monsieur le Maire invite M. Merlin à faire visiter notre station d'épuration aux membres de la commission assainissement de la Communauté de Communes du Santerre.

COMPTE - RENDU
Séance du Conseil Municipal
du 14 décembre 2015

Présents : MM. Linéatte, Mme Latapie-Copé, M. Gance, Mme Lebrun, M. Noblécourt, MM. Capelle, Boitel, Lanvin, Brunoy, Mmes Valérie Legrand, Marie-Josée Legrand, MM. Merlin, Cheval, Lecot, Mmes Masson, Not, Diéval, Simon

Excusée : Mme Aberbour avec pouvoir à M. Capelle

Le procès – verbal de la séance précédente n'appelant aucune observation de fond, est adopté à l'unanimité, hormis une remarque sur la forme faite par M. Linéatte : il y a eu inversion d'un pouvoir à savoir M. Brunoy avec pouvoir à Mme Diéval.

I. SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) et fusion de la CCHP et de la CCS

Monsieur le Maire expose :

Comme exposé lors du précédent conseil municipal, la loi NOTRE impose un calendrier avant la fusion des EPCI.

A) SDCI

L'avis des communes est demandé sur le projet de schéma élaboré par la Préfète avant fin 2015. Après cette date, la Préfète disposera de 3 mois (31/03/2016) pour arrêter ce schéma après avis de la CDCI.

B) Fusion

Les communes seront à nouveau consultées pour avis après l'arrêté d'approbation du SDCI. Le 30 juin 2016, arrêt définitif des périmètres des intercommunalités. Cet arrêté entérinera les fusions d'EPCI.
Parallèlement, la CCHP et la CCS multiplieront les échanges en vue d'harmoniser les différentes compétences et en mesurer les impacts financiers et fiscaux, aidées en cela par un bureau d'études spécialisé.

2016 sera donc une année cruciale pour l'avenir de nos territoires.

Monsieur le Maire poursuit : à titre d'exemple, cette fusion aura un point positif et un négatif pour la commune :

- la reprise de l'assainissement collectif ;
- la Z.I deviendra intercommunautaire.

M. Cheval ajoute que beaucoup d'incertitudes pèsent encore sur la compétence économique.
M. Linéatte : Il faudra également tenir compte de la représentativité des communes via les délégués.

Mme Not : Nombre d'habitants des EPCI ?
M. Linéatte : la CCS : 9 300 habitants pour 20 communes
La CCHP : 8 500 habitants pour 26 communes

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée de formuler un avis :

- projet de SDCI : avis favorable à l'unanimité
- fusion CCHP / CCS : avis favorable à l'unanimité

II. Avenant 1 au contrat de DSP

Monsieur le Maire expose :
Cet avenant a fait l'objet de nombreuses réunions dont les dernières en date étaient la réunion trimestrielle dans le cadre de la DSP et celle entre MM. Merlin et Rouveau/Saur.

Monsieur le Maire donne la parole à M. Merlin qui a négocié cet avenant.
A la dernière réunion du conseil municipal, avaient été exposées les modifications donnant lieu à la conclusion d'un avenant. La Saur était revenue sur les prestations annulées précédemment, à savoir le fonds de renouvellement et les frais généraux et nous propose 2 options :

- facturation des arriérés (2014) → 0,8438 € HT/m^3
- pas de facturation des arriérés → 0,8547 € HT/m^3

Les arriérés correspondent à la prise en charge par anticipation de l'exploitation des réseaux neufs et s'élèvent à 5 557 € HT.
L'évolution de la part fermier de la redevance s'établit comme suit (non compris les révisions) :
septembre 2011 : 0,7308
1er janvier 2015 : 0,7810
1er janvier 2016 : 0,8437 ou 0,8547

M. Linéatte remercie M. Merlin pour l'excellent travail accompli.
M. Cheval constate que 2 solutions sont proposées :
-sur la forme : la prise en compte des 5 557 € HT d'arriérés : la dette est épurée. Cette dépense peut être compensée dans le temps avec le gain obtenu sur la facturation de la redevance d'assainissement qui était de 1,44 € / facture avec NES et sera de 1 € / facture avec le SIEP.
-sur le fond, certes la commune n'avait pas les moyens techniques et humains pour gérer la STEP, il a donc fallu déléguer à un fermier. Mais cet avenant constitue néanmoins un recul par rapport au contrat initial compte – tenu que les réseaux intégrés et les postes de refoulement sont neufs et qu'il y aura plus d'abonnés donc plus de redevance.

C'est une bonne chose que la compétence assainissement collectif soit transférée à la nouvelle communauté de communes. Les DSP s'éteindront au fur et à mesure à moins que la Préfète ne décide de les rompre pour l'intérêt général des communes.
Pour tout cela, je voterai contre cet avenant.
Adopté à la majorité des voix et une voix Contre (M. Cheval)

Monsieur le Maire demande ensuite à l'assemblée de se prononcer sur la facturation ou non des arriérés, avec facturation des arriérés à hauteur de 5 557 € HT et la part variable du fermier à 0,8437.
Adopté par 18 voix Pour et 1 abstention (M. Cheval)

III. Convention d'occupation précaire

Monsieur le Maire expose : les logements appartenant à la SNCF sont à vendre. Le locataire du n°24 a acquis une partie de la parcelle AH80. Devant sa future propriété, existe un terrain communal se terminant en pointe. Ce locataire nous propose d'entretenir ce terrain de 37,5 m² pour éviter les dépôts sauvages d'ordures existants et de le clôturer à ses frais moyennant la conclusion d'une convention d'occupation précaire à titre gratuit.
Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Téléthon 2015 s'est élevé à 6 021,90 € pour la commune de Chaulnes.

Eclairage public



La société SOPELEC remplace les luminaires

Dans le cadre du projet « maîtrise des consommations et dépenses énergétiques », le dossier éclairage public a été poursuivi par le changement fin 2015 de 158 luminaires BF (ballons fluorescents) par des luminaires SHP (sodium haute pression) dans diverses rues de la commune qui en compte 445 en totalité.

Cette nouvelle technologie a permis de diminuer les puissances dans une fourchette de 125 à 250 W pour les anciennes à 70 W pour les nouvelles installées et avec le résultat d'un éclairement égal voire supérieur.



Les nouveaux luminaires

Economie d'énergie et donc financière significative mais également sur les abonnements ERDF avec la baisse des puissances souscrites.

Le coût de cet investissement s'est élevé à 45 000 € avec un fonds de concours de 30 % et l'avance de TVA qui nous ont été attribués par la FDE (Fédération Départementale d'Energie).

A suivre…avec le bilan global 2016.

Acteurs de la commune



Madame Bernadette BELOT et Monsieur Dominique LEFEBVRE sont tous deux des bénévoles très impliqués dans la vie paroissiale de CHAULNES.

Madame BELOT, 75 ans, est devenue « célébrante » en 2002. Elle intervient sur les communes de Chaulnes, Ablaincourt, Puzeaux, Hallu et Punchy.

Monsieur LEFEBVRE, 65 ans, est animateur depuis 2010 et chante dans la chorale de l'église. Il lui arrive de chanter seul dans certaines cérémonies.

Tous deux pallient au manque de prêtre, qui ne sont que 2 pour trois paroisses : ROYE - ROSIERES et CHAULNES, qui regroupent, chacune, environ une vingtaine de villages. Ils sont aidés de six équipes de 2 laïcs sur la paroisse de Chaulnes.

Leur rôle consiste à accompagner les familles en deuil, à préparer et procéder à la cérémonie des obsèques. Ils sont en contact direct avec les pompes funèbres et la famille dans cette préparation. Ils se rendent au domicile de la personne décédée pour rencontrer les proches ou reçoivent la famille à la maison paroissiale. Ainsi ils choisissent ensemble les chants, les lectures et le déroulement de la célébration au cours de laquelle la vie du défunt sera relatée.

Ils ne sont pas habilités à dire la messe, seul un prête le peut. Au choix de la famille une messe est dite un dimanche suivant les obsèques.

Ensemble, ils apportent un réconfort à la famille, du mieux qu'ils le peuvent en pareille circonstance.

Monsieur LEFEBVRE assure en plus la petite maintenance générale de l'église de CHAULNES.

Madame BELOT est également connue en tant que membre de bureau du comité de jumelage CHAULNES/ EDEMISSEN en Allemagne. Elle reçoit depuis plus de 40 ans des allemands dans le cadre de ces échanges.



Nous leur sommes très reconnaissants de participer activement à la vie de la commune.

Faisons connaissance avec un commerçant de Chaulnes



Pascal Beaucamp a créé La marbrerie du Santerre en septembre 2011, il propose 2 services : la marbrerie et les pompes funèbres.
Il a découvert cette profession grâce à un ami marbrier à Doullens. Concernant la partie marbrerie, M. Beaucamp propose différents choix de cercueils, l'achat, la pose et l'entretien des caveaux, ainsi que les columbariums. Sont proposés à la vente également, tout ce qui concerne l'ornement des monuments: les vases, les jardinières, les lampes en granit, les plaques, mais également des compositions en fleurs naturelles et artificielles.

Pour la partie pompe funèbre, M. Beaucamp s'occupe de l'organisation complète des obsèques en conformité avec la législation funéraire des pompes funèbres. L'accompagnement commence en amont de la cérémonie et va jusqu'à l'inhumation au cimetière. Il reçoit et aide la famille dans toutes leurs difficiles démarches : le transport du corps, la chambre funéraire (ou le corps peut-être veillé à la maison selon le choix de la famille), l'inhumation, la crémation, le maître de cérémonie, les porteurs, le thanatopracteur. Pascal Beaucamp a à cœur d'accompagner et d'entourer les familles, grâce à une approche sincèrement humaine et fait le nécessaire pour respecter les dernières volontés du défunt. M. Beaucamp précise que même si la famille traverse une étape douloureuse, il est important de faire établir des devis et de pouvoir comparer les prix afin que le service corresponde le mieux aux attentes. Et la totalité des prestations ne se fait pas obligatoirement avec la même entreprise.
M. Beaucamp a créé son site internet sur lequel l'ensemble des prestations sont détaillées : marbrerie-du-santerre.fr. Les horaires d'ouverture du magasin sont : du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.







Le Grill Istanbul a ouvert ses portes au 10 rue Aristide Briand à Chaulnes.
Ce restaurant propose des kebabs et des pizzas cuites au feu de bois.
Le « Grill Istanbul » est ouvert du lundi au samedi de 11h30 à 14h40 et de 18h00 à 22h30

La propreté canine, un acte citoyen……



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les parcs et jardins publics et ce par mesure d'hygiène publique.

Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

En cas de non-respect de l'interdiction, les infractions sont passibles **d'amendes fixées à 20€**, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 31 janvier 2012. Madame La Secrétaire de Mairie, Monsieur Le Commandant de la brigade de gendarmerie, Le Garde Champêtre sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise au représentant de l'état.



Les 7 gestes pour une ville propre……

Geste 1 : Ma poubelle je la rentre : Vous devez sortir votre poubelle avant la collecte, la rentrer après et ne pas la laisser dans la rue.

Geste 2 : Mes déchets je les trie : Pour limiter l'enfouissement des déchets et économiser les ressources naturelles, tous les foyers sont invités à protéger l'environnement en triant leurs emballages.
Trier est un geste simple, adoptez-le au quotidien !

MA COMMUNE PROPRE
Je participe !

Geste 3 : Mon verre je le recycle : plusieurs points tri pour le verre sont à votre disposition sur la commune.

Geste 4 : Mes encombrants, je les fais enlever : Pour toute demande de débarras, il suffit de prendre rendez-vous au **09.72.25.71.64,** au plus tard le vendredi précédent la semaine de collecte de la commune.

Geste 5 : Mon trottoir je le désherbe : Devant chez moi, je désherbe en respectant l'environnement, en complément de l'action des services propreté : je n'utilise pas de produits chimiques et je déracine les mauvaises herbes avec une simple binette ou un couteau de cuisine.

Geste 6 : Je ramasse les déjections de mon chien : **Interdiction / Verbalisation.**

Geste 7 : Mes mégots je les jette dans un cendrier : Cendrier de poche, cendrier de terrasse ou cendrier public.



S A R C O M



20ème édition 2015, les 06 – 07 et 08 Novembre 2015

Remise des prix au concours des villes et villages fleuris, par le Pays Santerre Haute Somme, le 22/10/2015 à COMBLES



Plantations



Rue du Bosquet, Novembre 2015



Remise des prix au concours des villes et villages fleuris, par le département, le 12/11/2015 à ALBERT







Bouse aux jouets, organisée par l'Amicale du Personnel Communal, le 14 Novembre 2015



Marché de Noël



le 13 décembre 2015

Distribution du colis de Noël à nos ainés, le 19 décembre 2015





Téléthon 2015,

les 05 et 06 /12/2015







Le R.A.M (relais assistants maternels) est un lieu de rencontres, d'échanges, d'animations, d'informations destiné aux professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels, candidats à l'agrément, gardes d'enfants à domicile), aux parents et jeunes enfants.

Le R.A.M contribue à améliorer la qualité de l'accueil individuel des jeunes enfants en participant à la professionnalisation et à la valorisation des assistants maternels et gardes d'enfants à domicile.

Pour les assistants maternels et gardes d'enfants à domicile, le R.A.M propose un accompagnement dans l'exercice de la profession, une mise en place de temps d'échanges sur les pratiques professionnelles et sur les possibilités d'évolution de carrière, une mise en place de formations professionnalisantes et une organisation de temps collectifs.

Pour les parents ou futurs parents, le R.A.M les informe sur l'ensemble des modes d'accueil existant sur le territoire et les accompagne dans la fonction d'employeur.

La CCHP est à l'initiative de la création d'un R.A.M à Chaulnes, il est situé dans la rue Poulain, dans les locaux de la garderie périscolaire et couvre 26 communes de la CCHP ; ce service gratuit est ouvert depuis début septembre 2015.

La responsable du R.A.M est Mme Fareneau, infirmière puéricultrice ; elle assure des permanences téléphoniques le lundi de 13h30 à 15h00 et le mardi de 12h30 à 14h00 au 06.76.07.58.40. Les accueils se font sur rendez-vous le lundi après-midi, le mardi après-midi et le mercredi en fin de matinée. Vous pouvez également la contacter par mail : ram@hautepicardie.fr.

Mme Fareneau propose également des activités d'éveil le lundi matin à Chaulnes de 10h15 à 11h45, ce sont des activités de peinture, de cuisine, de collage, de motricité….Elle présente et explique l'activité et les assistantes maternelles sont dans l'accompagnement des enfants pendant l'activité, elles sont responsables de leur(s) enfant(s).

Le R.A.M travaille en partenariat avec la médiathèque de Chaulnes ce qui permet aux enfants et aux assistantes maternelles de participer à des temps de lecture de conte, de raconte tapis…Une collaboration et des échanges sont également prévus entre le R.A.M et la crèche « Les Pipious ».

Peu d'assistantes maternelles de Chaulnes se sont rapprochées du R.A.M, alors n'hésitez plus et profitez de ce service qui vous est proposé ! Des photos et des exemples d'ateliers sont consultables sur le site de la CCHP.



La venue du Père Noël



Atelier de motricité



Lundi 04 janvier à Chaulnes	Bonne Année !
Mercredi 06 janvier à Proyart	Bonne Année !
Lundi 11 janvier à Chaulnes	J'aime la galette
Mercredi 13 janvier à Dompierre	J'aime la galette
Lundi 18 janvier à Chaulnes	Paysage d'hiver
Mercredi 20 janvier à Proyart	Paysage d'hiver
Lundi 25 janvier à Chaulnes	Transformons-nous…
Mercredi 27 janvier à Dompierre	Transformons-nous…
Lundi 1er février à Chaulnes	Un petit régal…
Mercredi 03 février à Proyart	Un petit régal…

Il n'y aura pas d'activité d'éveil durant les vacances scolaires.

Lundi 22 février à Chaulnes	Une montagne d'histoires
Mercredi 24 février à Dompierre	Une montagne d'histoires
Lundi 29 février à Chaulnes	Gymnastique des marmottons
Mercredi 02 mars à Proyart	Gymnastique des marmottons
Lundi 07 mars à Chaulnes	Animaux en pâte…
Mercredi 09 mars à Dompierre	Animaux en pâte…
Lundi 14 mars à Chaulnes	Voilà le printemps !
Mercredi 16 mars à Proyart	Voilà le printemps !
Lundi 21 mars à Chaulnes	A nos petits paniers
Mercredi 23 mars à Dompierre	A nos petits paniers

Attention, il n'y aura pas d'activité d'éveil le lundi 28 mars ni le mercredi 30 mars.

Les activités reprendront le 18 avril après les vacances scolaires.



Le collège Aristide Briand à l'honneur dans les médias

Le 1er décembre dernier, le collège de Chaulnes a fait l'objet d'un sujet diffusé dans le Journal de 20 heures de TF1. Le samedi suivant, on a pu entendre une interview du Principal sur France bleue Picardie.
Il s'agissait pour le collège de présenter son dispositif de lutte contre le décrochage scolaire. Le Principal a exposé les moyens mis en œuvre pour raccrocher des élèves de 4ème ou 3ème potentiellement décrocheurs.

Sous l'œil des caméras

Le reportage diffusé sur TF1 montrait deux jeunes élèves en délicatesse avec l'école.

Logan, élève de 3ème, éprouve des difficultés dans sa scolarité. Il bénéficie actuellement au collège d'un aménagement de parcours. A plusieurs reprises dans l'année scolaire, il est autorisé à participer à des stages en entreprise. Logan, féru de football, a passé une semaine dans un magasin amiénois d'articles de sports. En janvier, il accompagnera pendant une semaine un éducateur sportif dans l'exercice de son métier. L'objectif de ces stages est de permettre à l'élève de souffler, mais surtout d'affiner son projet professionnel en travaillant sur ses centres d'intérêt et en découvrant le monde de l'entreprise. En effet, un élève qui sait ce qu'il veut faire de son avenir voit parfois mieux l'intérêt de l'école et y revient en y adoptant une attitude plus favorable aux apprentissages. Parallèlement, l'élève qui bénéficie d'un parcours aménagé est pris en charge dans l'établissement par un tuteur. Il peut bénéficier d'une aide pédagogique personnalisée (aide aux devoirs, allègement d'horaires etc.)

Guillaume, le deuxième jeune homme présent dans le reportage, a été élève au collège jusqu'à la fin de l'an dernier. En grande difficulté en classe de 4ème, il s'est découvert une vocation dans les espaces verts. En classe de 3ème il a bénéficié d'un parcours aménagé et s'est remis d'arrache-pied au travail. Il est sorti du collège au printemps 2015 avec en poche le diplôme national du brevet, les félicitations du conseil de classe… et un contrat d'apprentissage. Alors qu'il aurait pu connaître l'échec scolaire, Guillaume est désormais élève en Maison familiale et rurale à Eclusiers-Vaux et apprenti à Dompierre-Becquincourt.

Les deux adolescents ont été quelque peu impressionnés par les caméras mais ont su garder leur sang froid pour répondre aux questions de la journaliste de TF1.



Les aménagements de parcours, est-ce que ça marche ?

Il est difficile, selon le Principal du collège, de répondre à cette question. Mais les parcours aménagés permettent souvent d'éviter d'avoir recours aux sanctions voire aux exclusions. Si l'élève et la famille sont motivés, les résultats peuvent être au rendez-vous. Certains parcours sont couronnés de succès, d'autres donnent de moins bons résultats. Mais les élèves reconnaissent souvent que l'attention particulière dont ils font l'objet leur permet de reprendre, au moins un peu, goût à l'école. En outre, la réussite de ces dispositifs ne peut parfois se mesurer que quelques années après… quand le jeune a trouvé sa place dans le monde du travail.

Quelques chiffres

3 parcours aménagés ont été conduits en 2014-2015 au collège Aristide Briand. Tous ont été particulièrement réussis et ont permis de trouver des solutions positives à chacun des élèves concernés.
Cette année, 2 élèves (un garçon de 3ème et une fille de 4ème) font actuellement l'objet d'un aménagement de parcours.



En scène pour les Restos

Ce mardi 15 Décembre 2015 s'est déroulé au collège Aristide Briand un spectacle au profit des restos du cœur. Pour cette dixième édition le défi était de taille : réunir 2 classes (6ème Rome, 5ème Amsterdam) ainsi que les élèves d'AS danse (l'association sportive du collège) encadrés par Monsieur Laneau, professeur d'EPS, autour d'un projet commun. Cette année, l'histoire se déroulait dans un parc habituellement tranquille mais dans lequel des bandits avaient caché leur magot. C'est à grand renfort de chants et de danses que les enquêteurs ont pu arrêter les bandits et que la récompense a été versée aux Restos du cœur.

Des collégiens « citoyens solidaires »

Donner de son temps et de son énergie pour aider les autres est une habitude chez les collégiens chaulnois. Tous les ans en effet, le cross du collège, qui se court en octobre, fait l'objet d'une collecte solidaire de denrées alimentaires au profit de la Croix rouge de Chaulnes.
Le spectacle de théâtre et de danse, lui, permet d'accompagner les célèbres Restos du cœur de Coluche. Chaulnes ne bénéficiant pas d'antenne des Restos, c'est à Albert que seront déposés les dons.



Des artistes en herbe

Les 70 artistes ont beaucoup travaillé : des répétitions tous les midis (théâtre, chants et danses) mais n'ont pas été déçus. Le résultat a été à la hauteur. Le public nombreux et attentif les a récompensés par des applaudissements nourris. Leurs professeurs sont fiers d'eux.
Au-delà du spectacle des compétences nombreuses ont été acquises par ces élèves, la plus importante étant la solidarité. Il suffit quelquefois, en effet, de donner de son temps pour aider ceux qui sont dans le besoin.

Des professeurs du collège ont aussi été volontaires pour jouer la comédie avec les élèves. Madame Ledoux, professeure d'anglais, fidèle au poste, interprétait le rôle de Bella Beauty, une célèbre actrice et Madame Thiriet, professeure de lettres, celui de sa fille Rose. Les anciens élèves sont venus nombreux pour les voir et pour aider les professeurs comme par exemple Florian Cailleret (ancien élève) qui a animé la scène grâce à ses jeux de lumières.

Le rendez-vous est pris pour l'an prochain car, vous le savez bien, les Restos ont plus que jamais besoin de nous tous.



L'association sportive du collège Aristide Briand

Comme chaque année, les professeurs d'EPS du collège animent l'Association sportive. Cette association permet à tous les élèves qui le désirent de pratiquer une ou plusieurs activités sportives durant toute l'année et en dehors des heures de cours, le midi pour les entraînements et le mercredi après-midi pour les compétitions. Madame Warin, Monsieur Ancelet et Monsieur Laneau animent des activités telles que le futsal, le badminton, le basket-ball, le step, la longue paume et la danse. 135 élèves sur 365 sont licenciés chaque année.
L'an dernier, plusieurs élèves ont gagné des finales départementales et se sont qualifiés pour les finales académiques. Ces élèves véhiculent une image positive et dynamique du collège de Chaulnes dans toute la région Picardie.

Communauté de Communes
Haute Picardie

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE ANTOINE DE ST EXUPERY
Avenue Aristide Briand 80320 CHAULNES
Tél. : 03.22.84.68.44 - Ou mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr
Ou consulter le site Internet www.hautepicardie.fr



INFORMATIONS

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 9h30 à 12h
et de 14h à 18h
Jeudi de 15h à 18h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 9h30 à 12h

POUR VOUS INSCRIRE IL VOUS FAUT :

Remplir le formulaire de renseignements remis lors de votre visite à la médiathèque.
Présenter un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.
Régler le montant de l'adhésion* fixé par le règlement

5 € : Adultes résidents de la CCHP.
8 € : Adultes extérieurs à la CCHP.
Gratuit : Pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, Handicapés, les allocataires du RSA, sur présentation d'un justificatif de l'année en cours.

CALENDRIER DES PROCHAINES ANIMATIONS

JANVIER 2016

Du 04 janvier au 06 février 2016
Exposition « Un univers étrange » d'Yvette Caufriez-Zacharias, artiste peintre et auteur de Kamishibaïs.

Le samedi 30 janvier 2016 à partir de 9h30
Séance de dédicace avec animations kamishibaïs
« Le peuple des arbres » à 10h et « Achille et son doudou » à 11h.
Quelques albums de l'auteur seront en vente sur place.

NOUVEAU

La médiathèque intercommunale a le plaisir de mettre en place

Un service de jeu vidéo.

Vous retrouverez Super Mario Maker, Mario party10, Super Mario Bros, Splatoon…
Rendez-vous tous les mercredis de janvier de 14h à 17h

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles.

FEVRIER 2016



Mercredi 10 février 2016 à 15h30
Ecoute une histoire "Le loup d'Auzou"
« Le loup qui ne voulait plus marcher »
et « Le loup qui voulait changer de couleur »
Avec des petites animations autour des albums
Vente d'albums sur place en partenariat avec la librairie Ternisien

Du mardi 16 au vendredi 19 février 2016
Imagination et création de kamishibaï lors d'ateliers
avec Cécile Eleouet, plasticienne, de la Compagnie Picaresk.

MARS 2016

Du 12 au 20 mars 2016
EXPOSITION SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE



Mercredi 16 mars 2016 dès 14h
Réalise ton dessin autour des 10 mots sélectionnés

Samedi 19 mars 2016 dès 9h30
Jeu concours autour des 10 mots (adultes)

Le samedi 26 mars 2016 à partir de 9h30
Atelier créatif « Pâques »

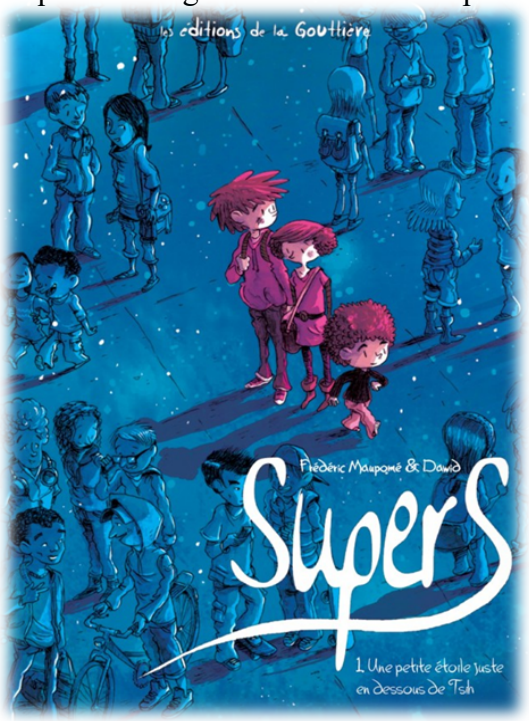
En partenariat avec le Pays Santerre Haute Somme
Rencontre d'auteur AVEC

DAWID



Après un séjour de quelques années au sein de l'atelier Pop à Tours (collectif de dessinateurs), il rejoint le Cachalot en 2009, l'autre atelier tourangeau qui regroupe des acharnés du dessin comme lui. Il réalise régulièrement illustrations, jeux et bandes dessinées pour la presse jeunesse et agrémente de jolis dessins les manuels scolaires de nos chers bambins. Depuis 4 ans, il collabore aussi chaque semaine pour le quotidien régional la Nouvelle République.





Il est aussi coloriste, principalement sur les bandes dessinées du dessinateur Mickaël Roux et les contes cruels publiés dans le mensuel Lanfeust Mag. Il publie deux nouveautés en avril 2014, Passe-passe aux Éditions de la Gouttière sur un scénario de Delphine Cuveele et La belle et la bête chez Bamboo. Il dessine actuellement deux projets jeunesse à paraître aux éditions de la Gouttière en 2015, Dessus Dessous, one shot sur un scénario de Delphine Cuveele puis Supers, une série scénarisée par Frédéric Maupomé.

La Parole aux associations

Les Pipious

Le dimanche 29 Novembre 2015 nous avons organisé notre traditionnel marché de Noël, cette journée a été l'occasion pour 165 adultes et 41 enfants de partager un repas, découvrir les activités manuelles réalisées par les enfants et surtout voir le Père Noël ! Il est venu apporter un cadeau aux enfants de la crèche ainsi que des chocolats aux frères et sœurs : journée remplie d'étoiles dans les yeux des enfants !

Nous ne manquons pas de fêter certains moments de l'année comme l'Epiphanie où les enfants ont pu goûter la galette des rois ; Mardi Gras en confectionnant des masques, ou encore Pâques avec la chasse à l'œuf.






Votre enfant ne rentre pas à l'école en septembre 2016, vous voulez le préparer à l'entrée en collectivité, vous pouvez l'inscrire à la crèche dès maintenant pour la rentrée de septembre. Il apprendra à être avec d'autres enfants de son âge, à écouter et appliquer les consignes et règles de collectivité. Il participera aux activités (peinture, pâte à sel… et atelier (cuisine, gymnastique) mis en place dans la structure, aux sorties (médiathèque, zoo…).






Le tarif est en fonction de la situation familiale et des ressources, la crèche est ouverte à toutes les familles, alors n'hésitez pas, venez nous rencontrer.

Nous avons pour projet de mettre en place des ateliers parents-enfants qui seraient ouverts à tous, alors si vous êtes intéressés, si vous avez des idées ou des besoins particuliers vous pouvez nous le faire savoir en appelant Mme Deleau à la crèche au 03.22.83.97.74.






Les Trésors du Santerre
Le marché campagnard



dimanche 14 février 2016 : Tartiflette
dimanche 13 mars 2016 : escargots et bière
dimanche 10 avril 2016 : le rollot de Marchèlepot
dimanche 8 mai 2016 : les asperges de la ferme
dimanche 13 juin 2016 : les fraises



Place de la Mairie – Chaulnes de 9h00 à 12h30

Souvenir Français
« 1916-2016 »

Généralement, lorsque l'on évoque la Bataille de la Somme lancée par les Alliés en 1916, on songe au terrible affrontement qui eut lieu dans notre département entre les troupes britanniques et allemandes. Certes, nos amis britanniques payèrent un lourd tribut, mais on oublie trop souvent de citer les divisions françaises qui attaquèrent depuis Curlu jusqu'au sud de Chaulnes. Dans la Somme, le front était stable depuis l'automne 1914 ; face aux divisions françaises, les Allemands tenaient Dompierre, Faÿ, Estrées, Deniécourt, Vermandovillers, Chaulnes. Dès le premier jour de l'offensive, le 1er juillet 1916, les Français prirent Faÿ. Le 4, ils s'emparèrent de Belloy. Après cette progression rapide, les Allemands se ressaisirent et la reconquête de chaque village donna lieu à des combats longs et acharnés dans un océan de boue. Les poilus reprirent Estrées le 24 juillet mais Deniécourt ne redevint français qu'à à la mi-septembre tout comme ce qui restait de Vermandovillers et Berny. Ablaincourt et Pressoir furent libérés au début du mois de novembre. Par contre, Chaulnes, puissamment fortifiée, resta entre les mains des Allemands du moins jusqu'à leur repli stratégique sur la ligne Hindenburg (Positions aménagées entre Cambrai et Saint-Quentin), au printemps 1917.

Le 1er juillet 2016, la Grande-Bretagne va commémorer avec faste le Centenaire de cette offensive qui fut plus meurtrière que celle de Verdun. Du côté français, l'association Santerre 2014-2018 et le Souvenir Français, soutenus par la Communauté de Communes préparent, pour le 4 juillet, une cérémonie à la mémoire des combattants de Belloy, avec la participation de la Musique de la Légion Etrangère et en présence des représentants des Ambassades d'Allemagne et des Etats-Unis et de la Délégation de Catalogne. Le lendemain, 5 juillet, un spectacle musical conçu par « Musique en Utopia » sur le thème de la prise de Belloy par la Légion Etrangère, sera donné au Zénith, à Amiens, avec la Musique de la Légion, l'Orchestre baroque de Barcelone et 300 choristes.

Marcel Queyrat
Président du Souvenir Français

Association Locale des Anciens Combattants
CPG/ CATM – TOE / VEUVES de Chaulnes

Une année qui se termine pour les anciens combattants de Chaulnes ! Une année bien remplie avec toutes nos cérémonies patriotiques et aussi avec un repas gratuit lors de notre assemblée générale et un repas dansant de fin d'année avec l'orchestre Nostalgie. A ce sujet, je remercie tous les bénévoles qui ont participé avec nous à l'élaboration de ces journées. Il n'y a pas eu de voyage cette année, mais nous allons nous rattraper, il est vrai que nous rencontrer, c'est passer un moment agréable ensemble, dans la convivialité ou chacun oublie un peu ses peines. Je remercie aussi toutes les personnes qui sont venues nous encourager à nos cérémonies et nos réceptions.

L'association comporte une soixantaine d'adhérents, nous en avons malheureusement perdu 2 cette année : MM. Porrez et Leclerc, ainsi va la vie…nous en avons retrouvé 4 autres, donc nous sommes toujours à plus ou moins 60.

Prévisions 2016 :
Outre les traditionnelles cérémonies, en mars se déroulera le congrès cantonal à Lihons avec un repas au restaurant « chez Claude ». En avril, notre assemblée générale avec repas gratuit pour les adhérents (barbecue ou buffet campagnard) fin mai début juin (les dates restent à définir) visite du musée Franco – Américain de Blérancourt puis déjeuner dansant à la ferme des Michettes. Le 17 septembre, notre repas dansant annuel puis en octobre (facultatif) peut - être la kermesse de la bière à Maroilles et cela aura encore été une année bien remplie !

Une dernière chose, j'aurais besoin de 2 volontaires pour la distribution des timbres et calendriers 2017, je vous en parlerai lors de notre assemblée générale d'avril 2016.

Le Président
M. Lampernesse



Remise des diplômes

58 élèves ont été récompensés le samedi 21 novembre pour leurs bons résultats aux examens de juin 2015.
Ils se sont produits devant leurs familles par classes instrumentales.



Messe de sainte Cécile le dimanche 29 novembre animée par la classe d'orchestre de l'école ainsi que la Batterie Fanfare de Lihons.



Le Samedi 5 décembre, la classe d'orchestre a participé à sa façon au **Téléthon** à Lihons.



Orchestrades de Noël

L'orchestre éphémère, composé de 125 musiciens venus des classes d'orchestre des écoles de musique de l'est Somme a interprété des musiques de Noël devant un public nombreux le samedi 19 décembre à l'espace Mac Corlan de Péronne. Le Père Noël fut même de la partie.

Assemblée générale
Le **mercredi 27 janvier** 2016, 18h00, salle polyvalente de Lihons.

Stage annuel
Du mardi 9 au vendredi 12 février 2016
« Conte de Beedle le Barde »
Ouvert à tous sans conditions d'âge ou de niveau musical. Tarif : 20 euros les 4 jours.
Concert de clôture : le **vendredi 12 février** à 18h00 à la salle des fêtes de Soyécourt.
Entrée libre.

Tous les renseignements sur le site Internet : http://emhp.fr.gd ou au ☎ 06 17 59 85 88

TELETHON

L'ensemble des membres du bureau de Familles Rurales vous souhaitent une très bonne année 2016 !
Familles Rurales a participé à la journée du Téléthon du samedi 5 décembre :
nous avons organisé à l'école de Chaulnes, une démonstration de Zumba, animée bénévolement par Tatiana. Les élèves et le public ont pu ainsi participer activement à cette journée basée sur la solidarité.
De plus, une vente de crêpes et de vin chaud se tenaient au Magasin CARREFOUR Market, ainsi qu'une vente de bracelet à la kermesse de l'école. Nous remercions tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et nous ont accompagné.
Grâce à votre générosité nous avons récolté 1 710 € pour le Téléthon.







A vos agendas :
Le Loto Familles Rurales **le samedi 16 avril** : organisé par l'OCLC – Réservez cette date !

Appel aux bénévoles :
Nous recherchons des volontaires pour faire partie du bureau de Familles Rurales. Si vous êtes intéressé merci de contacter Hélène NOT au 06 66 10 81 45.

Rejoignez-nous sur la page Facebook de Familles Rurales Chaulnes

OFFICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS DE CHAULNES

L'association qui divertit et fait découvrir

SPECTACLES CONCERTS FESTIVALS JEUX
EXPOSITIONS SOIRÉES REPAS VOYAGES

15a rue de la Sablonnière 80320 Chaulnes • 03 22 83 96 88

AGENDA
SORTIR A CHAULNES

>> Samedi Janvier
Sélections CMF
Concertt Métal

>> Samedi 20 février
LOTO QUINE
Soirée animée

>> 27 & 28 février
EXPOSITION MODELISME

>> Samedi 05 mars
LOTO QUINE
West Side Country

>> Samedi 19 Mars
BAL COUNTRY
West Side Country

>> Dimanche 20 mars
BOURSE D'ECHANGE
Toutes collections

>> Samedi 26 Mars
CHAULNES METAL FEST
concert métal

>> 02 & 16 Avril / 14 mai
LOTO QUINE
Familles Rurales

>> Samedi 18 juin
LHOMOND SELECTA FESTIVAL
Chaulnesonne

RÉTROSPECTIVE

Soirée Cabaret • Loto Quine • Soirée Téléthon • Marché de Noël • Sélections CMF

EN BREF

De janvier à Juin 2016

Toute l'équipe de l'Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes vous souhaite une très bonne et heureuse année 2016. Le programme de ce début d'année et déjà bien chargé et va proposer des manifestations pour tous les goûts.

SÉLECTIONS CMF

Samedi 30 janvier



Avec AKSAYA, DAGARA, DUNKELNACHT, EROS, FATHER MERRIN, OGARYA, PRAETORIA, PROPHECY, SPLIT BRAIN, THE OATH, YRZEN
5€ / Buvette et restauration. Dès 14h.

SUPER LOTO QUINE

Samedis 20 février, 05 mars, 02 et 16 avril

Le loto du 05 mars est organisé avec lWest Side Country et le loto du 16 avril avec Familles Rurales.
1 carton : 1,50€,13 cartons : 15€, 27 cartons : 30€ (1 carton offert à chaque joueur)
*** Carton spécial pour bon d'achat 100€ : 3€ ***
Ouverture des portes : 17h00 / Début du jeu : 19h00. Buvette et restauration
Renseignement / réservation : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière, Chaulnes

EXPOSITION MODÉLISME

27 & 28 février

Avec l'association des modélistes ferroviaires de la région d'Amiens
Entrée : 2€ / Buvette et restauration sur place. De 10h à 18h.
Renseignement : 0322839688 / www.amfra80.fr

BAL COUNTRY

Samedi 19 mars



19h30. Organisé par West Side Country
5€ (gratuit - de 10 ans) / Buvette et restauration sur place.
Réservation : 0678218542 ou 0678145051

CHAULNES METAL FEST

Samedi 26 mars



Avec Beyond the Hatred, Spirit, Putrid Offal, Gang, Mercyless, Supuration, Dew Scented , Legion of the Damned
En prévente : 19,90€ / Sur place : 25€
Buvette et restauration. Dès 14h.



LHOMOND SELECTA FESTIVAL
SAMEDI 18 JUIN 2016

Organisé par Chaulnesonne
Avec le groupe de Martin Barre (ex Jethro Tull)
D'autres groupes à venir
Centre Socio-Culturel
19h00 • TARIF : NC

Le même jour, le **TREMPLIN MUSICAL** aura lieu sur le parking du centre socio-culturel (organisé par l'OCLC, dès 14h)
Gratuit

Plus d'informations prochainement !

DE NOVEMBRE 2015 À JANVIER 2016

Rétrospective
Les événements passés



SOIRÉE CABARET
SAMEDI 07 NOVEMBRE

Une heure de spectacle musical principalement autour des chansons des années 70 et 80, c'est 100 % Musique, 100% Marionnette ! Une bonne ambiance dans cette soirée spectacle, dans laquelle il y avait également un concert tourné dans la même ambiance musicale, mais il restait quelques tables vides...

LOTO QUINE
SAMEDI 19 DÉCEMBRE / 23 JANVIER

DE NOMBREUX JOUEURS PRÉSENTS POUR LE LOTO SPÉCIAL NOËL DE DÉCEMBRE ET TOUJOURS DE NOMBREUX LOTS VARIÉS À GAGNER.

TÉLÉTHON 2015
SAMEDI 05 DÉCEMBRE

ORGANISÉ AVEC LA MAIRIE, LA SOIRÉE A ÉTÉ SOUTENUE PAR UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES. MERCI À TOUS.

TÉLÉTHON



MARCHÉ DE NOËL
DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

PARMI LES MANIFESTATIONS LES PLUS ATTENDUES DE L'ANNÉE, LE MARCHÉ DE NOËL A CETTE ANNÉE ENCORE ATTIRÉ DE NOMBREUX VISITEURS.

Marche Randonnée Chaulnoise



Le 30 octobre dernier avait lieu notre assemblée générale où nous avons eu le plaisir de réunir 90 adhérents, près de la moitié de notre effectif. Elle fut honorée par la présence de M. Antoine Bruchet, notre Conseiller Départemental, M. Philippe Cheval, Président de la Communauté de Communes de Haute – Picardie, Mme Anne Lebrun, Maire-Adjointe et représentant notre Fédération : Mme Elisabeth Desaint, Présidente Départementale accompagnée de son trésorier et d'un membre du bureau amiénois.

Après les remerciements habituels aux invités et aux membres présents, l'accent fut mis sur la progression particulièrement importante du nombre de nos marcheurs. En octobre 2012, nous étions 109 avec 5 animateurs, en 2013, nous passons à 142, un véritable bond pour atteindre 163 en 2014 et terminer cette saison avec 191 adhérents et 9 animateurs. Cet effectif aussi important, atteint grâce au « bouche à oreille » sans doute, mais aussi grâce à la qualité de sérieux de nos animateurs de plus en plus nombreux, ainsi qu'aux diverses activités qui sont régulièrement proposées, n'est pas sans poser de plus en plus de problèmes d'organisation.

Notre club s'étend sur 47 communes de la Région avec une forte progression vers les cantons de Rosières et de Roye alors que notre ville reste stable. Pourquoi ? Le rapport d'activités a permis de revenir sur les points forts de l'année écoulée et que je souhaite remettre en mémoire :

Décembre 2014 : 2 jours en Allemagne pour le marché de Noël dans la très belle ville d'Aix la Chapelle patrie de Charlemagne.

Janvier : galette des rois qui a réuni 93 convives épanouis.

Mars : parcours du cœur à Amiens et journée de balisage où nos animateurs contribuent à l'entretien des chemins.



Avril : journée de formation pour 9 secouristes et rando-challenge à Amiens où l'une de nos équipes remporte le trophée et la visite du vieux Lyon en TGV.



Juin : la réderie de Chaulnes avec concours de vente et journée du souvenir à la citadelle de Doullens organisée par le Comité Somme ; journée enrichissante.

Juillet : découverte de Bruxelles depuis la Grand – Place jusqu'au Palais Royal et à l'Atonium ; très chaud !

Août : une magnifique traversée de Paris en suivant le cours de la Seine depuis Austerlitz jusqu'au Quai de Javel par Notre Dame, les Tuileries et la tour Eiffel. Une chaleur éprouvante et 14 km ! Mais aussi la traversée de la Baie de Somme, un très bon moment de convivialité et de rire.









Septembre : notre Inter-club annuel où le groupe a été accueilli par la mairie de Soyécourt avec la participation des villageois. Marches et repas ont rassemblé prés de 120 personnes. Ce fut enfin notre grande semaine en Alsace au pied du Mont Saint Odile avec marches en forêt ou dans les vignes et découvertes des magnifiques villes et villages fleuris ; sans oublier Strasbourg et sa découverte en bateau mouche.



13 décembre 2016 : une sortie exceptionnelle à Paris avec la remontée des Champs Elysées au milieu du Marché de Noël puis le théâtre « Shirley et Dino » et la balade nocturne sur la seine en bateau mouche.

Le bilan de nos activités fut lui aussi présenté en détail. En marches régulières, semaine après semaine nos marcheurs ont pu réaliser :

- marche randonnée : 54 sorties pour 606 km
- marche nordique : 65 sorties pour 606 km et des exercices en plus
- marche santé : 51 sorties pour 256 km

si l'on ajoute 153 km de sorties exceptionnelles ce ne sont pas moins de 1 500 km qui sont proposés. Beau palmarès !

Ce n'est plus un secret car tout le monde en parle, votre docteur, votre pharmacien, la presse spécialisée et même vos journaux…Il faut marcher. Il faut absolument marcher. C'est avec certitude votre santé qui est en jeu. Choisissez votre rythme et votre type de marche, mais marchez ! Il est évident que marcher en groupe, dans un club, est plus aisé et surtout sécurisant. Adhérer à notre club c'est avoir la garantie d'être bien entouré et surtout disposer d'une assurance très efficace. Alors c'est simple : rejoignez – nous en vous adressant à moi ou à nos animateurs diplômés. Chacun, pour se faire une idée précise de ce qui l'attend avec nous, peut participer 2 fois à l'essai en bénéficiant de l'assurance FFRP. N'hésitez plus.



Les programmes sont établis pour un semestre et sont disponibles en Mairie ou chez le Président du Club :

- Pierre CATTANI : 34 avenue Jean Jaurès à Chaulnes ☎ 06.79.79.05.72 ou 03.22.83.98.90

ou auprès des animateurs diplômés :

Maurice NAYE	☎ 06.77.18.28.66 OU 03.22.83.94.06.
Christian PERSENT	☎ 06.87.81.15.12 OU 03.22.85.54.48.
Gilles VASSEUR	☎ 06.89.97.58.26 OU 03.22.85.46.44.
Henri HENOQUE	☎ 06.89.18.90.38 OU 03.22.85.41.71.
Pierre PECHON	☎ 06.01.14.47.12 OU 03.22.88.21.29
Agnès VASSEUR	☎ 06.04.47.79.92 OU 03.22.83.96.29
J.Claude SACLEUX	☎ 06.35.21.06.33 OU 03.22.78.11.87
Jacky DECLERCQ	☎ 06.31.85.80.68



S.L.P.CHAULNES

Bilans positifs lors de l'assemblée générale

La S.L.P.Chaulnes a tenu son assemblée générale le samedi 28 novembre 2015 en présence de T. Linéatte Maire de Chaulnes et de P. Cheval, Président de la Communauté de Communes de Haute - Picardie.

Avec 160 licenciés, 80 licenciés longue paume et 80 licenciés badminton, la S.L.P Chaulnes fait partie des grosses structures sportives locales. Les résultats sont satisfaisants en longue paume et en badminton . Le bilan financier est équilibré.

A cette occasion, les joueurs ont reçu les médailles qui récompensent leurs victoires durant la saison 2015. La Chaplinesques a renouvelé l'agrément au Service Civique en 2015 afin de pouvoir continuer à bénéficier de cette aide de l'État jusqu'en octobre 2017.

2016 sera la continuité des saisons précédentes avec l'aide de deux jeunes effectuant leur Service Civique au sein de notre association. Quentin DENORME pour la longue paume, Mélanie DUFOUR pour le badminton aideront à l'encadrement et au développement des deux disciplines jusqu'à la fin de leur engagement. L'embauche d'un jeune en Contrat Emploi Avenir sur 3 ans a pu être effectuée, il s'agit d'Aurélien MAJ qui possède des compétences dans les deux activités proposées.

Durant cette année 2016, la SLP projette d'intégrer les temps d'activités périscolaires (TAP) au niveau de la communauté de communes de Haute Picardie.

Thierry Lineatte et Philippe Cheval ont félicité les membres et les joueurs de la S.L.P.Chaulnes pour les résultats sportifs obtenus au cours de cette saison en longue paume et en badminton, la bonne tenue des comptes, la bonne gestion du club et l'animation que représentent la longue paume et le badminton dans la commune de Chaulnes et la Communauté de Communes de Haute – Picardie.

En longue paume

Le bilan est positif pour la partie sportive avec 23 titres de Champions, ainsi que quelques titres de Vices-Champions (titres départementaux, régionaux et nationaux confondus).
Meilleure participation aux compétitions départementales et fédérales jeunes et seniors confondus.

Chez les jeunes:
En cadets c'est un carton plein, ils sont restés invaincus dans cette catégorie où la plupart de nos joueurs venaient de monter !
Les minimes ont fait une bonne saison terrée en étant champion de France et de Picardie malgré la défaite au tournoi fédéral. Cependant il y a encore du travail pour faire le doublé avec l'enlevée.
Enfin, les benjamins finissent la saison avec les titres de Champions de France et de Picardie en terrée et Champion de France 2/2.

Chez les seniors :
En 6/6, l'équipe de 1ère passe le stade de la demie finale, mais le bouclier tant attendu s'est encore refusé à nous. En 2nd pour notre retour nous nous consolons avec le titre de Champion de Picardie. Enfin les 5èmes divisés en deux équipes ; la A remporte toutes les journées et termine championne de France et la B finit à la 6ème place.

En 4/4, nous remportons les titres de champion et de vice champion de France 1ère. Pour le 2/2, l'équipe 4ème remporte le championnat de France et en 1ère, la paire Philippe/Mehdi a remporté toutes les compétitions.
En 1/1, en 1ère, Fabien VIBERT remporte le titre de Champion de France en terminant premier et Maxime MAJ troisième. Il y aura 7 Chaulnois dans les 14 joueurs d'excellence en 2016. En 5ème, finale 100 % chaulnoise lors du championnat de France.

Les entraînements hivernaux au gymnase :
Le vendredi de 16h45 à 17h45 **Longue paume** pour les 11- 14ans
Le vendredi de 17h45 à 18h45 **Longue paume** pour les 10 ans et –.
Si vous êtes intéressés, présentez vous aux horaires d'entraînements ou téléphonez au 06.42.13.59.29

En badminton

Durant cette saison, nous étions 80 licenciés dont 40 jeunes. C'est d'ailleurs grâce à ces jeunes que le club obtient sa labellisation « école de badminton, deux étoiles ». Celle-ci a été reconduite pour la saison 2015-2016.

Le bilan sportif chez les seniors est très intéressant. Lors des inter-clubs départementaux, quatre équipes étaient engagées dans quatre divisions différentes.
L'équipe de pré-régionale termine à la deuxième place et elle évolue cette saison en **régionale 2.** Quant aux équipes de Départementale 1,2,3 elle finissent à la troisième place.
Certains de nos joueurs arrivent dans les 3 premières places lors des Grands Prix, ils ont été récompensés par le Comité Départemental de la Somme.
Maxime MAJ obtient le titre de Champion de Picardie en Simple Homme.
Chez les jeunes, sur la totalité des trophées départementaux, nous obtenons régulièrement une des trois premières places dans les catégories où nous avons présenté des joueurs. Lors des championnats de Somme en simple nous remportons trois titres de champions.
Les championnats de Picardie nous ont été favorables avec le gain du titre de champion en double mixte minimes, celui de vice-champion en double mixte poussins et double homme minimes.

Les entraînements au gymnase :
Le mardi de 18h à 20h **Badminton** pour les compétiteurs de 18h à 20h
Le jeudi de 16h45 à 18h **Badminton** pour les jeunes de 9 – 14 ans
Le vendredi de 18h45 à 21h30 **Badminton loisirs** (ouvert aux adultes et aux jeunes de15 ans et +)
Si vous êtes intéressés, présentez vous aux horaires d'entraînements ou téléphonez au 06.42.13.59.29

Bravo à vous tous paumistes et badistes pour ces résultats !

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site WEB de la SLP Chaulnes :
chaulnesslp.sportsregions.fr

Chaulnes
Samedi 6 Février

Organisés par S.L.P. Chaulnes au centre socio culturel

TOURNOIS

- **POKER**

Inscription 20 € par sms au : 07 70 74 28 38 ou sur place
Recave et add'on : 10 €

- **BELOTE**

Inscription 6 € par sms au : 06 42 13 59 29 ou sur place
Un lot à chaque participant

Ouverture des portes à 18h00
Tournois à 19h00
Buvette et restauration sur place

CYCLO CLUB CHAULNOIS

1976… 2016… 40 ans sur les routes !

Assemblée Générale du CODEP 80 et Assemblée de Ligue Picardie



Le 24 octobre, c'est à Doullens que Philippe DEROUVROY et Daniel REMY ont représenté le Cyclo Club Chaulnois. Un trophée leur a été remis pour notre participation active à la Concentration Nationale de Pentecôte qui a réuni plus de 500 cyclos venus de toute la France découvrir notre beau département pendant 3 jours.



Le 22 novembre, nous étions présents à l'Assemblée Générale de Ligue Picardie à Amiens.

Céline, adhérente féminine de notre Club, nous y rejoint pour obtenir des informations complémentaires sur sa participation au voyage itinérant « Toutes à Strasbourg » du 31 mai au 5 juin. 40 cyclotes picardes entreront dans Strasbourg après 350 km.



Week-end Picard les 10 et 11 octobre



Des cyclotouristes chaulnois ont participé au week-end picard. C'était l'occasion de découvrir la randonnée permanente « Les chemins de la Grande Guerre dans la Somme - Souvenir ».



Ils ont parcouru 113 km tout en visitant les nombreux monuments. Medailles et brevets leur ont été remis.

Téléthon 2015



Cette année, les membres du Cyclo Club Chaulnois ont réalisé divers objets en bois qui ont tous été vendus au profit du Téléthon. Quelques courageux ont bravé la météo pour la randonnée de 30 km encadrée par les animateurs du Club, pendant ce temps d'autres se sont entrainés sur des home trainer.

Randonnée de Noël



Le 20 décembre, c'est notre randonnée de Noël, l'occasion de clôturer l'année et de récompenser les bénévoles qui nous aident tout au long de l'année lors de nos manifestations.



Assemblée Générale du 9 janvier 2016



L'année 2016 démarre avec l'Assemblée Générale du Club, 5 nouveaux adhérents nous rejoignent.

De nombreux projets figurent sur notre calendrier, randonnées, participation au week-end de la Pentecôte à Maltot (14), Toutes à Strasbourg, journées Découverte du Cyclotourisme, Fête du Vélo, Téléthon… et surtout le 19 juin : les 40 ans du Cyclo Club Chaulnois.



Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016

CyCloCément
Le Président, Daniel REMY

le tourisme à vélo

Judo – Club Chaulnois

Le judo club de Chaulnes et ses 55 licenciés de tous âges vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Notre club a pu fêter ses 50 ans l'an dernier et remercier ainsi les membres créateurs et bénévoles de la première heure. Ce fut l'occasion de remercier les parents des judokas pour leur implication dans la passion de leurs enfants mais aussi les enseignants tels que Fabrice et Mélaine pour leur patience et leur disponibilité ainsi qu'Hervé Boidin, notre grand Maître 6em Dan pour ses longues années de transfert de son savoir et de sa passion.

C'est avec émotion que nous avons vu le départ de Dominique Cazé qui a souhaité passer la main en ce début de saison. Un nouveau bureau mené par Monsieur Lenglet Dimitri « ceinture noire » s'est vu constituer. Nous souhaitons bon vent à Dominique et un grand merci pour son travail des 12 dernières années.

En cette année 2016, nos judokas partagent leur expérience dans des compétitions départementales mais aussi régionales et même nationales.

Les entrainements sont ouverts et ont lieu chaque samedi matin avec Mélaine pour les « babys » de 10h30 à 11h30, le mardi de 17h30 à 19h45 avec M. Boidin, et le vendredi de 18h00 à 20 h00 avec Fabrice.

Nouveauté cette année, un cours adulte ouvert à tous sans limite d'âge ni de condition physique. Ce cours allie remise en forme et techniques d'auto - défense. Vous pouvez essayer gratuitement et sans engagement le mardi soir à partir de 19h45. Prêt de matériel.

Nous vous invitons à participer à notre Loto quine le Samedi 30 avril 2016 au centre socio - culturel de Chaulnes. Nombreux gros lots, buvette et restauration sur place.

Pour toute information sur les cours ou les animations organisées par le Judo Club de Chaulnes, vous pouvez nous contacter au 06 10 97 93 42.

Le Poker Club Chaulnois

Nous sommes 27 adhérents, nous attendons de nouveaux adhérents cette année, l'inscription est de 50 € pour l'année et vous avez la possibilité de venir faire une soirée découverte en faisant un tournoi.

Les tournois du club se déroulent le samedi, l'ouverture des portes à 18 h et le tournoi à 19 h, à la salle Saint – Didier, les dates sont :

* 23 janvier	* 27 février	*12 mars	*16 avril	*28 mai
* 25 juin	* 23juillet	* 27 août	* 24 septembre	* 15 octobre
* 12 novembre	* 17 décembre			

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. Géraut au 07.70.74.28.38.

Le 21 mai se déroulera un tournoi MAIN EVENT sur deux jours : 220 joueurs maximum.

Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Chaulnes et de ses environs

Les prochaines collectes se dérouleront au centre socio – culturel les mercredis :

- **2 mars**
- **15 juin**
- **23 novembre**

de 15h à 18h30.

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 8 avril 2016 à 19h salle des votes de la Mairie de Chaulnes. Une tombola et le pot de l'amitié suivront cette réunion.

La fin d'année 2015 a été douloureuse pour l'Amicale avec la disparition :

- de M. Lucien Bruyer, papa d'Alain Bruyer, notre secrétaire adjoint ;
- de M. Stanislas Maloszyck d' Ablaincourt, membre de l'Amicale ;
- et de M. Philippe Sanz, fils de Pierre Sanz, notre trésorier.

Nous renouvelons à ces trois familles endeuillées toute notre sympathie.

Nous comptons sur votre fidélité lors de nos prochaines collectes où le meilleur accueil vous sera réservé.

A bientôt !



Donner son sang est un geste citoyen

Vrai. Il permet de soigner ou sauver plus d'un million de malades chaque année en France, dont la moitié grâce au sang, l'autre moitié grâce aux médicaments dérivés du sang humain. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.

Je donne mon sang, je serai informé s'il y a une anomalie

Vrai. Les analyses biologiques réalisées systématiqueent sur chaque don de sang servent à qualifier les produits sanguins issus de ce don. Elles sont réalisées dans l'intérêt du malade transfusé. Cependant, si l'un de ces examens révèle une anomalie, le donneur en sera informé. Néanmoins, il ne faut pas effectuer un don de sang uniquement pour bénéficier de ces tests biologiques.

Je suis du groupe sanguin O, donc donneur universel

Vrai et Faux. Cela dépend si votre Rhésus est positif ou négatif. Si vous êtes O- (7% de la population), vous êtes effectivement donneur universel en globules rouges. Si vous êtes O+ vous ne pourrez donner qu'aux malades de Rhésus positif. Votre don de plasma n'est utilisable que pour 43 % des malades. C'est le donneur AB+ qui est donneur universel pour le plasma. Sauf situation d'urgence, les professionnels de la transfusion recherchent les produits sanguins les plus compatibles avec les groupes sanguins des receveurs.



J'ai donné mon sang, il y a un mois. Je peux refaire un don de sang total

Faux. Un délai de huit semaines entre deux dons de cellules (globules rouges ou plaquettes) est nécessaire. Par contre, il est réduit à deux semaines entre un don de cellules et un don de plasma ou entre deux dons de plasma. Un homme peut donner son sang six fois par an, une femme quatre fois.

Ce sont les associations de donneurs de sang qui gèrent et organisent le dispositif français de transfusion sanguine

Faux. Les associations de donneurs, regroupées au sein de la FFDSB, sont les partenaires du service public de la transfusion assuré par l'Etablissement Français du Sang (prélèvement, qualification, distribution des produits sanguins).

Il n'y a pas d'organisation internationale de la transfusion sanguine

Vrai et Faux. La transfusion sanguine fait l'objet de recommandations de caractère éthique et scientifique de la part de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), du Conseil de l'Europe et de la Communauté Européenne.

(avec l'aimable autorisation de l'amicale de Péronnas (01) pour le copyright des illustrations.)

Madame , Mademoiselle, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que, grâce à votre aide et votre générosité, le **TELETHON** organisé dans notre commune, associée à nos amis d'Hallu, a de nouveau connu un grand succès.

En effet, ce sont **6021,90 euros** (5864 euros en 2014) qui ont ainsi été récoltés par tous ceux, que je tiens à remercier très sincèrement, qui ont bien voulu donner un peu de leur temps et de leur énergie pour cette grande cause.

Le record de dons pour Chaulnes est battu, mais l'essentiel n'est pas là. Il nous faut encore poursuivre cette lutte, chaque jour de moins en moins inégale. L'année prochaine, on compte sur vous.

Merci encore.

Thierry Linéatte, Maire de Chaulnes.

A vos agendas :

BAL DE PRINTEMPS
organisé par l'association
Danses de Salon de Chaulnes
le samedi 12 mars 2016 – 21h00
avec l'orchestre Christelle et Laurent

REPAS DES AINES
Le dimanche 10 avril 2016, à 12h00,
au centre socio-culturel



TICKETS SPORTS

Vacances d'hiver du Lundi 08 au Vendredi 19 février 2016

Inscriptions à partir du Lundi 08 février 2016
De 10 heures à 12 heures en mairie de Chaulnes

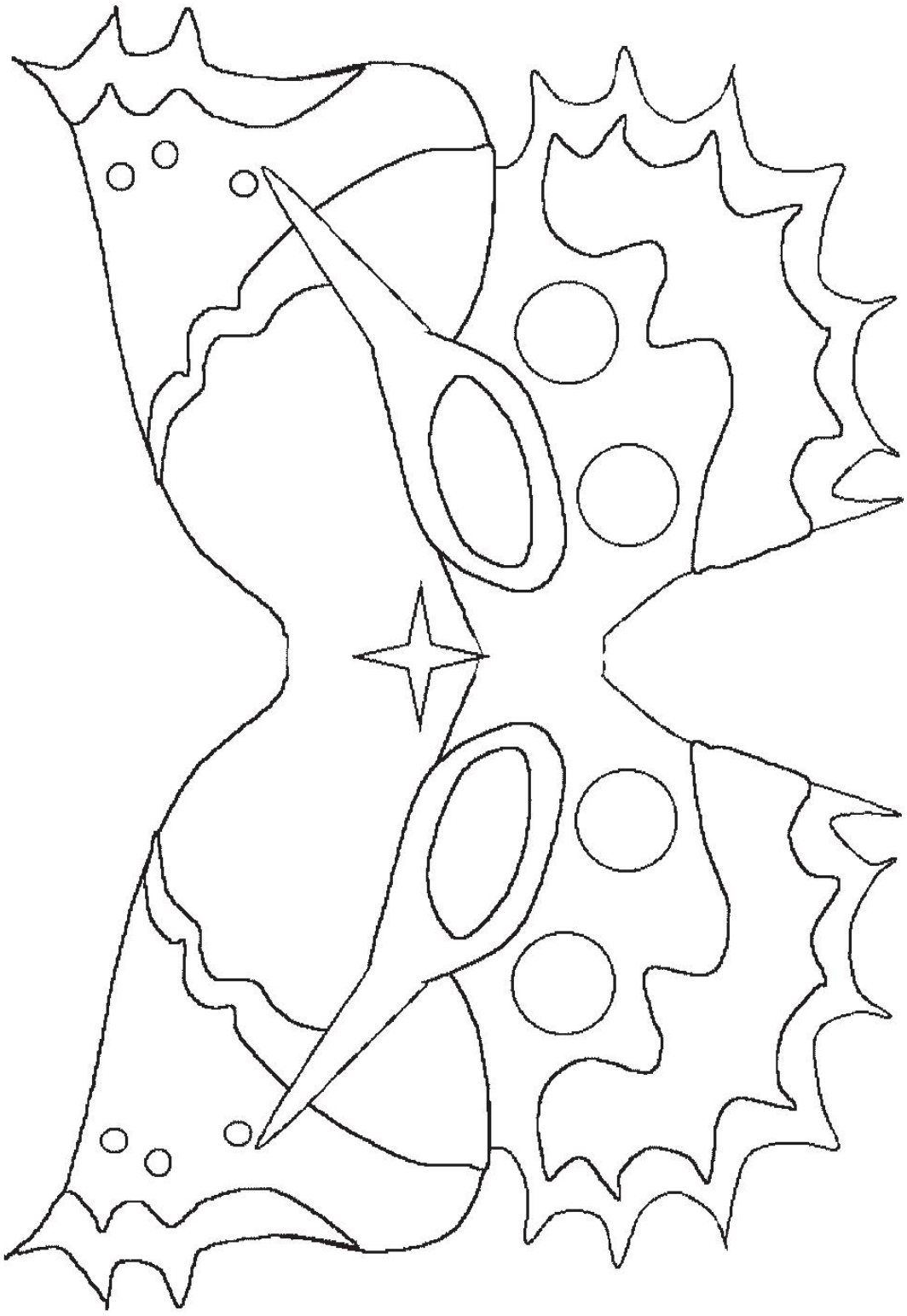
Lundi 08 février :	Tennis de table de **14h30 à 15h30** pour les ***6-11 ans*** **Et de 15h30 à 16h30 pour les *12-17 ans* à l'école primaire**
Mardi 09 février:	Jeux de société à l'école primaire de **14h30 à 16h**.
Mercredi 10 février :	Foot au gymnase de **14h à 17h** pour les **6-*12 ans***
Jeudi 11 février :	Basket au gymnase de **14h30 à 15h30** pour les ***6-11 ans*** ***Et de 15h30 à 16h30 pour les 12-17 ans.***
Vendredi 12 février :	Badminton au gymnase de **14h30 à 15h30** pour les ***8-11 ans*** ***Et de 15h30 à 16h30 pour les 12-17 ans.***
Lundi 15 février :	Cinéma à Amiens selon projection, horaires à confirmer lors de l'inscription. ***Inscription 5 euros et autorisation parentale à retirer en mairie.***
Mardi 16 février:	Badminton au gymnase de **14h30 à 15h30** pour les ***8-11 ans*** ***Et de 15h30 à 16h30 pour les 12-17 ans.***
Mercredi 17 février :	Marche randonnée de **14h30 à 16h** – Départ et retour parking de la salle des fêtes, prévoir un goûter et des vêtements adaptés (baskets, chaussettes et vêtements de pluie).
Vendredi 19 février :	Foot au gymnase de 13h30 à 17h **pour les 10-*16 ans***

Ce dispositif est destiné aux enfants de 6 à 17 ans sauf indications particulières.
Pour les activités se déroulant au gymnase et à l'école primaire, prévoir une paire de chaussures de sport propre.

www.mairiechaulnes.fr

Le Coin des Enfants

Pour Mardi Gras, décores ton masque et découpes le



http://super.coloriage.free.fr

CENTENAIRE 1914 – 1918

Centenaire 1914-1918

Message du Secrétaire d'état auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, lu par Thierry LINEATTE lors de la cérémonie du 11 novembre 2015 organisée à l'occasion de la commémoration du 97éme anniversaire de l'armistice du 11/11/1918

Le 11 novembre 1915, il y a cent ans, la France, l'Europe et une partie du monde sont engagées depuis près de quinze mois dans ce qui allait devenir la Première Guerre mondiale.

Les combats s'intensifient dans nos territoires, en Champagne, en Artois, dans les Vosges, mais aussi sur le front d'Orient : l'année 1915 sera la plus meurtrière de tout le conflit.

Au cours de l'année 1916, la France va connaître deux batailles qui marqueront à jamais ses paysages et les familles de millions de soldats : à Verdun où sont tombés des combattants français venus de métropole, d'Outre-mer et des anciennes colonies, le chiffre des pertes françaises et allemandes s'élève à 700 000 ; dans la Somme où les pertes atteignent le million, des Africains du Sud, des Australiens, des Britanniques, des Canadiens, des Irlandais et des Néo-Zélandais se battent aux côtés des soldats de notre armée.

En 2016, le souvenir de ces combats réunira tous les pays qui ont pris part à cette guerre que l'histoire a retenue comme étant la « Grande Guerre ». Les cérémonies commémoratives, le 29 mai à Verdun dans la Meuse, le 1er juillet à Thiepval dans la Somme, seront l'occasion d'inviter chacune et chacun à mesurer à quels extrêmes le nationalisme a conduit l'Europe et à se replonger dans ses souvenirs familiaux. Cet hommage exceptionnel doit trouver un relais dans l'ensemble de nos territoires et les maires seront invités à organiser le 29 mai une cérémonie dans leurs communes.

Cet hommage aux combattants de la Grande Guerre ne date pas d'aujourd'hui. Le 8 avril 1915, une loi crée une nouvelle décoration militaire destinée à saluer les combattants, français ou étrangers, dont le comportement au combat, à titre individuel ou collectif, mérite d'être cité en exemple : la Croix de guerre 1914-1918 est remise à des combattants et à des communes. Devenue la Croix de guerre 1939-1945 puis la Croix de la valeur militaire en 1956, elle distingue les militaires — et, depuis peu, les civils — ayant accompli des actions d'éclats pendant des guerres, des missions ou des opérations extérieures.

Ces décorations sont un lien intergénérationnel indélébile qui regroupe toutes celles et tous ceux qui ont fait la démonstration de leur courage, de leur sens du devoir et de leur esprit de sacrifice de 1915 à nos jours. Certains d'entre eux en restent marqués dans leur chair ; d'autres ont leur nom inscrit sur les monuments aux morts, devant lesquels la Nation toute entière se recueille aujourd'hui.

Tous les « morts pour la France », hier dans la Grande Guerre, dans la Seconde Guerre mondiale, dans les guerres de décolonisation, aujourd'hui dans les opérations extérieures sont désormais réunis dans le souvenir et dans l'hommage de la Nation. Ne pas les oublier, et transmettre le message mémoriel aux jeunes générations est notre devoir et relève de notre responsabilité collective.





Discours prononcé par Thierry Linéatte, Maire de Chaulnes, le 22 novembre 2015, lors du rassemblement citoyen organisé place de la Mairie, en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je voudrais vous raconter une histoire.

C'est l'histoire de la vie. C'est l'histoire de plein de vies, qui étaient vécues et croquées à pleines dents, des histoires pleines de vie, de liberté, de sourires et d'amitiés.

C'est l'histoire de Maud, de Guillaume, d'Emilie, de Victor, de Djamila, de Christophe, d'Estelle, de Mohammed, de Michelli, de Juan, de Prescilla, de Matthieu, d'Halima…Je ne vais pas les citer tous, ils sont si nombreux. Beaucoup trop nombreux…

L'automne cette année avait décidé d'être doux. Ce Vendredi 13, Vendredi 13,…s'annonçait joyeux. De la musique, du foot, des terrasses ouvertes, quelle belle ville, Paris, qui sent si bon la liberté et l'insouciance. Emilie n'ira plus à la terrasse du Carillon, sa sœur Charlotte non plus d'ailleurs. Elle aimait la musique rock, pourquoi n'était – elle pas au Bataclan ? Il y était lui, au Bataclan, Christophe, il y avait aussi Estelle, Matthieu, Prescilla… Leur passion pour la musique était si forte. Des vrais fans. Tiens, fans, fanatiques, fanatisme,…

Au restaurant de la belle équipe, c'était la fête. On fêtait un anniversaire, peut – être en regardant d'un œil distrait le match de foot à la télé. Personne n'avait même alors prêté attention à deux bruits assourdissants venant du stade.

Guillaume ne viendra plus à Chaulnes, Guillaume ne viendra plus à Chaulnes, assister à nos concerts, il ne nous gratifiera plus de ses petits articles dans son journal, dans lesquels il parlait autant de musique que de la convivialité chaulnoise.

Hier inconnus de tous, ou presque, ils et elles sont entrés dans notre vie, dans notre histoire. Leur histoire s'est tragiquement mêlée à la nôtre. La nôtre ne sera plus jamais la même. Ils nous manquent, comme si on était allé voir un concert entre amis ou un match de foot, comme si on avait fait la fête tous ensemble, un beau soir de novembre à Paris.

Voilà, fin de l'histoire…